



# Résultat de la concertation

Le 15 juillet 2025

La concertation a été menée du 10 juin au 6 juillet 2025, par la Fédération des Marchés de France à travers une enquête menée auprès des visiteurs du marché, des commerces non sédentaires et des commerçants les mardis, jeudis, samedis et dimanches.

Cette concertation a été réalisée auprès de 200 visiteurs du marché, de 130 commerces non sédentaires et de 32 commerces sédentaires autour du Cours Foch et du Cours Voltaire.

## **Diriez-vous que le marché d'Aubagne répond à vos attentes ?**

**70% de réponse "oui"** et 30% de réponse "non"

## **Que pensez-vous de l'emplacement actuel du marché ?**

**65% de réponse "Il convient"** et 35% de réponse "Il ne convient pas"

## **Pensez-vous que le lieu actuel offre de bonnes conditions d'installation pour votre activité (stationnement des véhicules, accès eau et électricité) ?**

*(question posée aux commerces non sédentaires)*

**80% de réponse "oui"** et 20% de réponse "non"

## **Seriez-vous favorable à de nouvelles conditions d'aménagements (embellissement, accès eau etc) pour la pérennisation du marché à cet endroit (Esplanade De Gaulle) ?**

**68% de réponse "favorable"** et 32% de réponse "défavorable"

*Le Cours Voltaire aura une nouvelle configuration dont nous ignorons encore en détail les aménagements possibles en matière de stationnement et de sécurité avec l'arrivée du Val'Tram.*

## **Seriez-vous favorable à une nouvelle configuration réduite du marché sur le cours Voltaire et à des aménagements différents ?**

46% de réponse "favorable" et **54% de réponse "défavorable"**

## **Seriez-vous opposé à ce que le Cours Voltaire devienne un lieu d'évènements et de manifestations ?**

**70% de réponse "non"** et 30% de réponse "oui"